

REPUBLIQUE FRANCAISE
COMMUNE DE LHUIS

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU 2 OCTOBRE 2020 – 20 h00

L'an deux mil vingt, le 2 octobre à vingt heures, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Lhuis, sous la Présidence d'Emmanuel GINET, Maire de Lhuis, dûment convoqués le 25 septembre 2020.

ETAIENT PRESENTS : Mikaël BABOLAT, Laurent BORDEL, Marie-Claire CARTONNET, Christian CONAND, Julien DOMBES, Guillaume DUCOLOMB, Emmanuel GINET, Jean-Michel LAURENT, Evelyne SUBIT, Céline THEVENOUX, Marie-José TRAINA, Claire TRICHON, Isabelle VAUDRAY, Viviane VAUDRAY.

Le conseil municipal a choisi pour secrétaire de séance Céline THEVENOUX

I – VALIDATION DU COMPTE RENDU DU 24 Juillet 2020

Le compte rendu du 24 Juillet est validé à l'unanimité.

II – FINANCES COMMUNALES

2-1 Décision modificative sur le budget eau

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve, pour le budget principal, la décision modificative de transfert de crédit de compte excédentaire à compte déficitaire.

2-2 Remboursement aux agriculteurs de la redevance « lutte contre la pollution domestique »

Monsieur le Maire rappelle que les abonnés desservis en eau potable sont assujettis à la redevance sur la lutte contre la pollution domestique.

Considérant que certaines consommations peuvent être exonérées si elles font l'objet d'un comptage spécifique, il y a lieu de rembourser sur les quatre dernières années cette redevance à 3 agriculteurs ou Gaec pour un montant global de 8376,90 €.

Monsieur le Maire indique que la commune demandera en contrepartie le remboursement de ce montant à l'Agence de l'Eau lors de la déclaration 2020.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le remboursement de la redevance « lutte contre la pollution domestique ».

III – CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la démission de M. Florent JARRAFOUX, conseiller municipal, en date du 23/09/2020.

IV- URBANISME

4-1 PLU

Sur demande de la Préfecture de l'Ain, des points sont à éclaircir et à préciser quant au PLU. Une réponse va leur être apportée avec l'aide de Mme DALLY MARTIN, urbaniste.

4-2 Points sur dossiers d'urbanisme en cours

Monsieur le Maire fait le point sur les divers projets en cours (permis de construire validés, en cours de modification).

V- VOIRIE/ RESEAUX/ TRAVAUX DIVERS

5-1 Projet de la traversée du Bourg

Des réunions de la commission « travaux de la traversée du Bourg » ont été menées pour la mise en place du projet et le choix des matériaux. Quelques modifications ont été apportées. Le début des travaux est envisagé en Février 2021 pour une durée de 18 mois environ. Une réunion publique aura lieu afin d'informer la population.

5-2 Voirie communale

En 2014, des travaux de réfection du chemin de la Perrière ont du être effectués, dont les frais ont été supportés par la CCRCP. Depuis des infiltrations sont survenues dans une habitation, nécessitant une nouvelle intervention de l'entreprise Favier (Spie Batignolles) qui prendra à sa charge la moitié du montant des travaux s'élevant à 4 238€.

5-3 Cimetière

Réflexions menées sur l'aménagement du cimetière et notamment pour les allées et l'aménagement de la plate-forme.

5-3 Rapport analyses de l'eau et visite des stations d'épuration

Les rapports sont favorables

VI- BATIMENTS COMMUNAUX – TERRAINS COMMUNAUX

6-1 – Restaurant

La commission informe le conseil des solutions envisagées pour une reprise du commerce. Il est décidé de mettre en vente le fonds de commerce. Des devis sont à l'étude pour la réhabilitation.

6-2 Logement mairie

Monsieur le Maire informe l'assemblée du départ des locataires du logement T4 au-dessus de la mairie.

6-3 Renouvellement de baux

Le conseil municipal décide de reconduire pour une durée d'un an à compter du 1^{er} Novembre le bail consenti à M. LAMBERT, pour la location du terrain situé à Charantonod Sud.

VII- CCPA

7-1 Les commissions

Monsieur le Maire informe le conseil de la mise en place de 11 commissions au sein de la communauté de communes :

- Marie José Traina siège au sein de la commission tourisme
- Viviane Vaudray siège au sein de 2 commissions (Mobilité et Sports/culture/jeunesse/solidarité)

7-2 Tarifs des masques

En supplément des masques de la CCPA, des masques jetables ont été commandés (quantité 1000) au tarif de 0,21€ l'unité.

VIII- SIVOM Rhône Chartreuse de Portes

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de l'élection des membres du SIVOM qui regroupe 10 communes. Il rappelle les compétences de ce SIVOM (gymnase du collège de Briord, crèche, périscolaire des écoles et centre Loisirs).

M. Daniel BEGUET (Maire de Serrières de Briord) est élu président du SIVOM, Emmanuel GINET (Maire de Lhuis) et Patrick BLANC (Maire de Briord) respectivement 1^{er} et 2^{ème} vice-président.

IX- GESTION DES AFFAIRES COURANTES

9-1 Chasse

Suite à la rencontre des 2 sociétés de chasse avec Mme la Sous-Préfète, un accord de principe a été conclu pour chasser selon l'accord du 04/11/19. Un rapport sera établi par le médiateur fin 2020 et une décision définitive sera rendue courant janvier. Si aucun accord n'est trouvé entre les deux sociétés, pour des raisons de sécurité, le Maire se laisse de droit d'interdire la chasse sur les baux communaux pour la période 2021-2022.

9-2 Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

Monsieur le Maire donne lecture des membres titulaires et suppléants désignés par la Direction Départementale des Finances Publiques.

9-3 Archives

La 2^{ème} phase de tri des archives par le Centre de Gestion de l'Ain aura lieu en début d'année 2021. Le montant s'élève à 3 125 €. Une subvention du Département est accordée à hauteur de 1 293.75 €.

9-3 Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

Ce document est à mettre à jour, il permet de gérer une crise de sécurité civile dans le village.

Il est disponible sur le site internet de la Mairie et sera actualisé en conséquence.

9-4 Micro-crèche

Le projet de la micro crèche est toujours en cours avec proposition de vente d'un terrain communal (suite au refus de la proposition d'un bail emphytéotique)

9-5 EHPAD Plein Soleil

Une réunion a été organisée avec le directeur de la MAPA. Un état des lieux du bâti et des investissements établis par l'EHPAD est en cours.

9-6 BUCOPA

Emmanuel Ginet est nommé 5^{ème} vice-président.

9-7 Vogue du 15 août

Malgré les conditions, les forains ont été satisfaits du maintien de la vogue. Celle-ci sera maintenue sur la place de la gare l'année prochaine, ainsi que la foire.

9-8 Repas des anciens

Compte tenu de la crise sanitaire actuelle, il ne sera pas possible d'organiser le repas des anciens en novembre 2020. Il sera distribué à chaque bénéficiaire un colis avec des produits issus des producteurs locaux.

9-9 Achats

La commune a investi dans l'achat :

- d'un échafaudage pour un montant de 1400 € HT. Cela permettra de réaliser divers travaux par les agents communaux (peinture de boiserie en hauteur ; nettoyage des vitres des bâtiments communaux, etc.).
- d'un standard téléphonique pour un montant de 4200 €, afin de faciliter les communications et réduire les coûts sur les abonnements téléphoniques.

9-10 Entretien des haies

Il est rappelé à chaque contribuable qu'il lui incombe d'entretenir ses haies.

9-11 Nuisances

Des plaintes ont été recensées concernant les aboiements intempestifs des chiens au lotissement du Haut des Certelles. Il est rappelé que les propriétaires de chiens, sont tenus de prendre toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage.

Séance levée à 23h30.

Compte rendu co-rédigé par la secrétaire de séance et le Maire.

SACS JAUNES

nouvelles et dernières permanences de
distribution

mardi 27 octobre

samedi 31 octobre

de 9h à 12h

Mairie de Lhuis

